

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT:

CANADA — 3s. 9d., payable invariablement d'avance.

ÉTRANGER — 6s. 3d. (Affranchir.)

On ne s'abonne pas pour moins de 6 mois

Si la guerre est la dernière raison des peuples l'Agriculture doit en être la première.



ANNONCES:

Première insertion 8cts. la ligne,
Insertions subséquentes 2 " "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Empréons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES ENGRAIS LIQUIDES.

Des urines.

Les urines sont, sans contredit, un des engrais les plus productifs, et ce n'est pas sans regret que l'on voit le peu de soin que l'on met, en Canada, à les recueillir. On est souvent incommodé par l'odeur infecte qu'elles répandent autour des demeures où on les verse, la santé de la famille en souffre même; cependant on ne se met nullement en peine de changer ces inconvénients en profits réels, qu'elles peuvent réaliser quand elles sont convenablement employées.

Oui, nous le disons avec assurance, cet engrais est doué d'une remarquable énergie, et agit avec une grande promptitude. Il doit ces caractères précieux à la richesse de sa constitution et à sa fluidité. Les plantes s'en emparent immédiatement, attendu qu'il n'a pas à subir, dans la terre, les modifications que doivent nécessairement éprouver les engrais solides, avant d'être propres à être aspirés par les racines. Indépendamment de cet avantage, les engrais liquides présentent encore celui d'apporter au sol une humidité bienfaisante; ils arrosent en même temps qu'ils fécondent, et dans certains cas, cela peut être d'une grande importance.

D'un autre côté, à cause de leur fluidité, il est permis de s'en servir, non seulement sur les champs dépouillés de leurs récoltes, mais encore sur les terres ensemencées et sur celles qui, déjà, sont couvertes de plantes en pleine végétation. De plus, il est reconnu que cet engrais ne contient pas de graines de mauvaises herbes, et, par conséquent, ne salit pas les récoltes, comme les fumiers frais pailleux, ce qui n'est pas un avantage sans importance, surtout dans la culture de certaines plantes industrielles.

Toutefois, les engrais liquides présentent un inconvénient dont on ne saurait se dissimuler la gravité, et qui devient surtout très-

apparent, quand il est question de les employer sur une grande échelle: c'est celui d'être difficile à transporter. Cependant il est des moyens de rendre le transport moins onéreux, nous les feront connaître dans la suite de cette causerie.

Les engrais liquides n'ont pas tous la même valeur, ne possèdent pas tous une même énergie, pour la raison bien simple qu'ils subissent, comme les engrais solides, l'influence de la nourriture et de la santé de l'individu qui les produit. C'est ainsi que les déjections humaines sont supérieures à celles que fournissent les animaux qui se nourrissent de fourrage.

Les urines ne doivent pas être employées fraîches, du moins sur les champs couverts de plantes, car elles détruisent les feuilles, elles brûlent, comme disent généralement les cultivateurs. Au reste, il serait, ce semble, assez difficile de les employer fraîches; au moment où on les répand sur les terres, elles ont déjà séjourné dans des vases où elles ont fermenté.

Quant à l'urine humaine surtout, il ne faut jamais l'employer pure, s'il s'agit d'arroser des plantes en végétation, car on les détruirait promptement. Ceci regarde même les prairies. Il faut, dans ce cas, y ajouter une quantité d'eau au moins égale à celle de l'urine. Qu'on se rappelle le fait d'un jeune homme que nous avons cité, dans le cours de l'été, et qui a ruiné de magnifiques bouquets, en les arrosant d'urine pure.

MOYEN DE RECUEILLIR L'URINE DES ANIMAUX.

Les dispositions des étables pour recueillir l'urine des animaux exigent quelques dépenses; mais doivent-elles rentrer en ligne de compte quand on considère les bénéfices que peuvent procurer ces engrais? Pour se décider à ces améliorations, ne suffit-il pas de savoir que: si le fumier d'une bête à cornes suffit pour engraisser un demi arpent de terre, son urine seule peut engraisser un arpent; comment hésiter, quand on est convaincu de cette vérité?

Pour arriver à recueillir les urines que la litière ne peut contenir, il faut que le pavé de l'étable soit étanche, qu'il soit

incliné de l'avant à l'arrière des animaux. Dans l'allée, il faut pratiquer une rigole d'un pouce à deux de largeur, sur une égale profondeur. Sous cette rigole et sous l'allée de l'étable, il faut pratiquer un ou deux réservoirs dont les dimensions doivent varier en raison du nombre d'animaux. La rigole est percée d'ouvertures que l'on ouvre et que l'on ferme à volonté. Les réservoirs doivent être enfoncés dans le sol, autant que possible, pour mettre les urines à l'abri des gelées.

Si on s'aperçoit, dans le cours de l'hiver, que les réservoirs sont insuffisants à contenir toutes les urines, on en puise de temps à autre une certaine quantité pour arroser le tas de fumier, ce qui contribue à l'enrichir considérablement et à diminuer les frais de transport.

COMMENT UTILISER LE CONTENU DES RÉSERVOIRS.

Comme on vient de le dire, le contenu des réservoirs peut servir à arroser les tas de fumier ; mais comme la quantité du purin, s'il est soigneusement recueilli, est très-considérable, une grande partie reste au cultivateur pour engraisser son champ.

Disons d'abord que les urines doivent être répandues au moment des semailles, ou quelque temps avant.

On emploie cet engrais à la dose de 12, 24, 36 gallons par arpent. La raison de ces variations dans les doses est la même que celle que nous avons déjà donnée, en parlant des engrais solides.

Au moment d'extraire le purin des réservoirs, on le remue avec de longues perches, de manière à en mélanger les différentes parties qui se sont décomposées. L'extraction s'opère à l'aide d'une pompe, ou à son défaut, au moyen de seaux. On le verse dans un tonneau pour le transporter sur le champ.

Ce tonneau doit être placé sur un chariot d'une grande simplicité. Derrière ce tonneau se trouve une boîte en bois, fixée en travers et dont le fond est percé de trous. Le liquide qui sort du tonneau au moyen d'un robinet (champelure) ou d'un chenal en bois, tombe dans la boîte, et de celle-ci sur la terre. On peut donner à cette boîte une longueur de 5 à 6 pieds, suivant la largeur que l'on veut arroser. Cet appareil conduit par un ou deux chevaux, doit être régulier dans sa marche car c'est d'elle que dépend la régularité de la fumure. Si la marche d'abord lente s'accélère, la quantité d'engrais diminue ; ou si elle se ralentit, la quantité devient plus forte. Si l'engrais se répand sur un labour ou sur une prairie dont le sol est de terre légère, le chariot doit être muni de roues dont les jantes soient très-larges. Il existe, dans les vieux pays, plusieurs autres procédés pour répandre les engrais liquides, qu'il serait trop long de faire connaître.

Les engrais liquides s'appliquent à toutes les plantes, soit purs, soit après avoir été mélangés à d'autres engrais, soit tendus d'eau. On les emploie pour le lin, le tabac, les céréales. Le tabac engraisé avec ce liquide est plus doux, moins piquant que celui qui l'a été avec les engrais d'étable.

Dans la culture du blé, il faut l'employer avec prudence, attendu que cet engrais, et c'est ce qui le rend si précieux pour les prairies et les fourrages en général, favorise la production herbacée, sans donner à la paille toute la force nécessaire pour

se bien soutenir.

Quand on l'emploie pour le lin, il faut le répandre assez longtemps avant la semaille.

Pour les prairies artificielles, le trèfle par exemple, on emploie l'engrais liquide le printemps, puis, de nouveau, après la première coupe.

Les prairies naturelles peuvent recevoir cet engrais en abondance. Si on l'applique de bonne heure, le printemps, il détruit ordinairement les plantes nuisibles, les mousses, l'oseille, etc., et donne une grande vigueur aux feuilles des plantes.

Pour les terrains humides et dans les années pluvieuses, on emploie cet engrais en petite quantité, surtout pour les blés. On évite d'ailleurs, pour toute espèce de culture, d'employer cet engrais par un temps de sécheresse, parce que l'influence de la chaleur lui est préjudiciable.

En général il vaut mieux, lorsque rien ne s'y oppose, utiliser ces engrais avant l'ensemencement. Il n'est pas douteux que la qualité de la récolte ne soit meilleure, lorsqu'on opère ainsi.

Maintenant voici qui pourra le mieux convaincre les cultivateurs de la richesse des engrais liquides. En Flandre et en Belgique, où l'on utilise si bien toutes les urines, la récolte d'un arpent de lin, arrosé en naissant avec ce liquide, se vend sur pied jusqu'à 2500 francs, ou à peu près 500 piastres de notre monnaie.

Voici un autre exemple de la puissance de l'urine employée en arrosement sur les prairies. M. Dickinson, loueur de chevaux à Londres, répand sur ses prairies artificielles, de l'urine de cheval, à raison de 16 gallons par arpent, mais après les avoir mélangées avec 32 gallons d'eau ; elles lui rendent en retour jusqu'à neuf coupes de fourrage vert dans l'année.

Il existe, depuis un quart de siècle et plus, autour d'Edimbourg, environ 300 arpents de prairies, qui sont arrosées par les urines et les eaux de vidanges de cette ville. Ces prairies donnent de 5 à 7 coupes par an, et sont louées de 200 à 300 piastres par arpent. Chaque arpent fournit de 90 à 100 tonnes de fourrage vert.

Il nous semble que ces faits parlent assez haut en faveur des engrais liquides, pour nous dispenser d'en dire davantage. Après cela, comment peut-on donner pour raison de sa négligence à recueillir les urines, que c'est trop dispendieux. Doit-on regretter l'emploi de 10 piastres, quand elles doivent en rapporter 50, 60 et même 100 !

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Il existe aujourd'hui par tout le monde civilisé comme un temps d'arrêt dans le cours des événements ; temps difficile à définir, où que tantôt on se voit à la veille d'un cataclysme général, tantôt l'orage prend tout-à-coup ou graduellement des apparences moins sinistres et même laisse espérer parfois que tout va se fondre en de simples vapeurs.

Hier encore, on pouvait s'attendre à voir l'Europe en feu à l'occasion du conflit dano-allemand : mais

voilà que tout change à l'improviste, et le Danemark, que les grandes puissances et l'Europe entière tenaient comme sujet du plus haut intérêt pour le moment, descend, tout morcelé du haut crédit qu'il possédait dans l'opinion. Et voilà ce qu'il en arrive aujourd'hui pour les états comme pour tout intérêt public quelconque, de dépendre, pour leur sort, du régime aventureux de l'opinion et du *droit nouveau*, au lieu d'avoir, dans la vie immuable des principes, des destinées sûres et toujours légitimes.

Il en est de même de tous les états civilisés. L'Italie au moment où nous écrivons, continue à se voir sur la gorge le couteau révolutionnaire. Il y a plus de trois ans qu'elle vit, si c'est là vivre, dans cette anxieuse situation. Ainsi de la Pologne sous le régime russe; ainsi, à proportion, de toute l'Allemagne, sous l'empire de la discordance des idées et l'absence des principes qui distinguent depuis trois siècles ce foyer toujours ardent de toutes les erreurs politiques et religieuses. Ainsi il en est encore de la Belgique, de l'Espagne, du Portugal, de la Suisse, de la Hongrie, qui tous portent dans leurs flancs le germe empesté des idées nouvelles, travesties en prétendus principes qui les tiennent toujours au régime de l'émeute et à deux doigts de leur ruine. Mais surtout il en est ainsi malgré les apparences contraires qui trompent tant d'esprit, il en est ainsi de la France et de l'Angleterre, ces deux soi-disant flambeaux et arbitres du monde.

Incapables chez elles d'y voir clair et de fixer leur propre sort, comment pourraient-elles donner aux autres nations et la vraie lumière et la stabilité? Et voilà pourquoi, pour les hommes à principes, il est peu étonnant que ces deux grandes nations que l'opinion et non le droit, a placées comme vigies et comme port sûr au milieu de l'Europe, en sont plutôt trop souvent la cause des ténèbres et des périls qui l'enveloppent et la menacent sans cesse.

Si nous passons de ce côté-ci de l'Océan, le travail de l'opinion, telle que l'erreur l'a faite depuis trois siècles, et telle que l'Europe en subit aujourd'hui si fatalement le triste empire, nous voyons le pays modèle du nouveau régime social qu'elle a créé, la grande république américaine, tout en dissolution et en anarchie avec une guerre fratricide qui la décime.

Déjà auparavant, la moitié de notre continent américain avait été initié pour sa perte, aux douceurs de l'indépendance et de la régénération sociale et politique entendue selon les idées nouvelles; et voilà qu'une foule de petites républiques *unes et indivisibles*, à l'imitation de leurs grandes-mères d'Europe, après avoir végété ou vécu dans le sang et dans la boue, se dissolvent et se transforment aujourd'hui pour retrouver la paix et la vie, en états mieux réglés en principes, comme autrefois, et même en empire.

Jusqu'à notre Canada, qui, sans s'en apercevoir, on dirait, travaille toujours vaillamment à se déchirer le sein de ses propres mains, sous prétexte, de part et d'autre, d'assurer le salut de la patrie. Le temps, ce grand maître ici comme partout, apprendra tôt ou tard, devons-nous espérer, que le règne des vrais principes

est bien différent de ce que les partis, avec leurs passions et leurs intérêts personnels, veulent imposer comme tel.

Maintenant, voyons par quelques détails, où en sont partout les choses du jour. Ici, dans notre pays, les affaires politiques en sont encore à l'état d'étude et d'attente. Pour ceux qui ont le rare bonheur de prendre la liberté de penser en dehors des exigences indues de l'esprit de parti, il ne saurait mieux faire, pour se rendre un compte sérieux et impartial sur les projets du jour que de consulter toutes les pièces du procès, ainsi que nous l'avons déjà dit et ainsi que la raison et la conscience l'ont toujours prescrit quand il s'agit de juger et non de *préjuger*.

Quant aux intérêts de l'ordre matériel, les récoltes en ce pays auront eu cette année en général un bon rendement; sauf toujours le foin qui presque partout a failli. Cependant on assure que dans les townships de l'Est et dans les montagnes de Buckland et des environs, il n'a subi guère de dépression; et même on avoue qu'en plusieurs endroits de ces contrées il a été tout-à-fait satisfaisant comme dans les années *les plus favorisées*.

Il en a été de même dans ces contrées, ainsi qu'au Saguenay, et généralement dans tous les nouveaux défrichements, au sujet des blés, des avoines et autres grains. Le rendement en est excellent. Là, la paille n'aura point éprouvé, comme ailleurs sur les anciennes terres, une diminution telle que le bétail, cet hiver, court grand risque de souffrir beaucoup, vû déjà la grande dépression du foin.

Dans le Haut-Canada et dans tous les Etats-Unis, les moissons, comme ici, offrent des variantes bonnes et fâcheuses. L'été de 1864 a été sur notre continent tellement extraordinaire que ces variantes de bien et de mal dans les moissons ne doivent point étonner.

En Europe, il paraît que la température a été plus régulière; et partant les rapports que donnent les journaux étrangers concernant les moissons, sont généralement favorables.

Nos mines canadiennes, dont on parle moins depuis quelques temps, n'ont point laissé que d'occuper un assez bon nombre d'hommes et de produire quelques résultats propres, non seulement à entretenir l'œuvre, mais encore à encourager les capitalistes et les sociétés déjà formées à étendre cette œuvre avec énergie et persévérance. De nouvelles mines ont été découvertes, et tout semble indiquer que non seulement la chaîne sud des montagnes qui bordent le St. Laurent est fertile en divers minerais, mais que sa sœur, la côte-nord, se prépare à ne pas lui céder en importance sous ce rapport. La guerre américaine, qui fait tant de mal chez elle, rejaillit dans ses conséquences jusque dans notre Canada soit en entravant les résultats de nos mines, soit en jetant la gêne dans notre cours monétaire, soit enfin et surtout en accaparant et en démoralisant notre jeunesse dans ses camps.

On craint, pour l'automne et l'hiver, dans nos villes et nos paroisses à chantiers, un déficit dans les travaux de construction navale. Les bois se vendent peu, dit-on, et les vaisseaux déjà construits ici ont trouvés peu

d'acheteurs sur le marché européen. Ceci veut dire que les cultivateurs et les jeunes gens qui l'automne et le printemps, se hâtent beaucoup trop de laisser leurs paisibles campagnes pour venir en foule s'accumuler dans les lieux bruyants des chantiers, feront bien, cet automne, de rester à travailler à l'ouverture des terres, plutôt que de s'exposer à la famine et aux maladies dans les chantiers trop achalandés : faisant souffrir avec eux en même temps les gens du lieu qui se trouvent alors surchargés de pauvres, aux besoins desquels ils ne sauraient suffire. C'est un avis que les gens charitables dans plusieurs paroisses pourraient donner aux amateurs trop pressés des chantiers.

Tout en continuant la guerre avec acharnement, et toujours avec des succès variés, nos voisins pensent plus sérieusement que jamais aux moyens de faire la paix. Le journalisme paraît presque avoir pris ses coudées franches sur ce point, en dépit de Lincoln et de ses adhérents. Parmi les citoyens pareillement, on se gêne beaucoup moins que par le passé : on va même jusqu'à convoquer des assemblées à cette fin, on y prend des résolutions très-prononcées ; on se déclare même en permanence dans ces assemblées, afin de bien établir qu'on y va pour tout de bon. Ce qui irrite étonnamment, d'un autre côté, le parti du Pouvoir, qui paraît, lui, toujours décidé ou à s'ensevelir sous les ruines de la patrie commune, ou à régner seul en maître sur ses destinées. Cet esprit sauvage, ou héroïque à la façon païenne ou barbare, ne devrait plus être connu même, bien loin d'être mis en pratique après dix-neuf siècles de christianisme, si le christianisme, hélas ! était pratiqué, là comme ailleurs aujourd'hui, ainsi qu'il devrait l'être.

On pense et on espère généralement que l'élection présidentielle mettra un grand poids dans la balance en faveur de la paix et d'un arrangement définitif qui, quel qu'il soit, ne pourra jamais égaler l'état d'anarchie et de ruine de toute espèce dont est affligé aujourd'hui à un si haut point le peuple américain. On voit par les journaux européens que l'Angleterre et la France vont s'interposer de nouveau entre le Nord et le Sud, afin d'y ramener la concorde et d'éviter enfin les maux sans nombre que ce conflit barbare et sans fin traîne à sa suite. Le Nord surtout a un esprit d'entêtement et de férocité qui rappelle les guerres cruelles et sans lois des Huns, des Goths et de tous ces peuples choisis par Dieu comme des fléaux dévastateurs. Voilà que le Président Lincoln emprisonne jusqu'aux évêques qui ne veulent pas prier et faire prier dans le sens et aussi souvent qu'il plaît au chef de la république. La tyrannie est toujours l'appendice final et nécessaire de l'esprit de parti en tout genre. " Vous penserez, vous agirez, vous prierez ou vous maudirez comme nous, ou l'on vous y forcera : du reste vous serez libre, bien entendu, comme tout le monde. " Tel est pour le quart d'heure le catéchisme de Lincoln, qui ne l'a pas inventé, certes : demandez le partout à l'esprit de parti.

Le Mexique avance lentement dans sa régénération

politique, mais il avance. Son jeune Empereur prend son temps, étudie les hommes et les choses, tente certains essais, sonde les plaies et prépare les remèdes. Dieu veuille l'entourer de sa protection spéciale, car l'œuvre que la providence lui a mise aux mains est aussi grande que difficile. Le principe monarchique se rétablissant là sur des bases chrétiennes, et non sur les utopies purement constitutionnelles ou rationalistes, pourrait bien donner l'idée, si l'essai est franchement fait, aux peuples voisins que l'absence de principes, l'anarchie et la guerre civile dévorent à la fois, d'en revenir partout à ce principe ainsi christianisé de nouveau. Alors les ci-devant *Etats-Unis* n'en seraient certes pas ni moins heureux, ni moins dignes de servir de modèles à tant d'autres Etats qui ont cherché jusqu'ici dans les erreurs sociales et politiques de ce grand peuple, des leçons de gouvernement propres seulement, en fin de compte, à les amener, eux aussi, à l'immense déconfiture dont il est actuellement la victime.

En Europe, après la question danoise, qui, aux yeux de la diplomatie et selon le *droit nouveau* paraît à peu près réglée pour le mieux, quoique les droits immuables de la justice paraissent bien plus y avoir été sacrifiés, l'état général des événements se trouve aujourd'hui placé dans une suspension sourdement menaçante. On semble conspirer partout à la faveur d'un calme apparent. On a même découvert déjà les fils et les hommes de ce régime souterrain, au Tyrol par exemple. Garibaldi est toujours le capitaine général de ces héroïques expéditions, comme les sociétés secrètes en sont les conseils et les pourvoyeurs. Cet état de choses inquiète surtout Victor Emmanuel, cette bonne âme que l'on sait, qui ne voudrait pas pour tout au monde que sa domination usurpée fût entachée de connivence aucune avec l'esprit et les hommes de la révolution. Il en appelle de nouveau et avec plus d'instance que jamais sur ce point délicat, à l'Empereur des Français, qui se dit, lui, toujours empêché par des promesses sacrées. Voilà en effet deux têtes couronnées, deux *catholiques sincères* en assez grand embarras. On ne veut point, d'un côté, que la révolution usurpe ; ce serait la *violation de tout droit* ; mais que la fraude et la violence piémontaise se permette ou se passe cette violation, c'est acquis à l'esprit du temps en vertu du *droit nouveau*. Or, malgré la séduction d'un thèse si franche, tout le monde à principes, se mutine, le Pape en tête ; de là l'embarras. Qu'y faire, monarques malheureux et trompés ? Revenez aux principes, ou attendez-vous en définitive, malgré vos gros bataillons et vos foudres de guerre, à la solution que donnera tôt ou tard Garibaldi et ses hordes.

CORRESPONDANCES.

Thé du Canada.

M. le Notaire Gaurreau, de l'Isle-Verte, qui a été le premier à attirer l'attention du public sur un arbuste appelé *bois*

des Indes, et dont les feuilles, bien préparées, donne une boisson semblable au thé de la Chine, revient à la charge avec un nouveau zèle et exprime le désir, dans la correspondance que nous donnons ci-après, que notre Gouvernement, ou à son défaut, que des chimistes se chargent de nous faire connaître les véritables propriétés de cet arbuste. Nous ne saurions donner trop d'éloges à la démarche de notre correspondant, car elle ne tend à rien moins qu'à éviter à notre pays la dépense de sommes considérables qu'il envoie chaque année à l'étranger en retour du thé qu'il consomme. Nous approuvons son légitime désir, et nous espérons qu'il existe des chimistes assez amis de leurs concitoyens pour se mettre à l'œuvre immédiatement.

Les colonnes de la *Gazette des Campagnes*, leur seront toujours ouvertes.

Monsieur le Rédacteur,

Comme vous, j'ai été bien surpris de voir que personne ne s'était rendu à votre invitation, en donnant, dans la *Gazette des Campagnes*, la manière de préparer le thé du Canada. J'emploie le mot thé du Canada, car ne connaissant pas le nom propre de cette plante, je crains que quelques botanistes, jaloux de conserver aux plantes leurs noms propres, ne viennent me donner un croc en jambes.

Je ne puis m'expliquer ce silence de la part d'un si grand nombre de personnes qui, d'après ce qu'on entend dire tous les jours, préparent le thé d'une manière toute particulière, et si bien, qu'infusé il est impossible de trouver de différence entre lui et le thé indien.

J'ai attendu bien longtemps avant de commencer à préparer celui que je voulais conserver pour mon propre usage, espérant qu'à chaque numéro de la *Gazette*, je trouverais la prescription tant désirée. Mais voyant mon attente trompée, je l'ai préparé à la manière chinoise, excepté qu'au lieu de plaques de fer je me suis servi de toile, placée sur un trépied, dans le fourneau d'un poêle double, et je suis satisfait de mon essai.

Il est bien constaté, à présent, que nous avons un arbuste ici dont les feuilles, bien préparées et infusées, ont le goût du thé indien, et je suis porté à croire aujourd'hui, qu'en effet l'an dernier je me suis trompé, en disant que cet arbuste était le même arbuste que celui trouvé dans les États-Unis, et appelé *Ceanothus Americanus*, car je pense que celui que nous avons est supérieur au thé américain, si on peut en juger par ce qu'en disent leurs journaux, surtout l'*American Agriculturist*; au reste si je me suis trompé en disant que j'avais trouvé sur ma terre le *Ceanothus americanus*, je ne me suis toujours pas trompé en disant que cet arbuste était l'arbuste à thé, appelé ici *bois des Indes*.

Comme parmi les fleurs il y en a de plusieurs espèces, mais de la même famille, il peut en être de même pour l'arbuste à thé; cependant c'est toujours l'arbuste à thé plus ou moins bon, comme les roses rouges, blanches, etc., sont toujours des roses quoique non de même couleur et de même forme.

Mais quoique aujourd'hui tout nous porte à croire que nous avons l'arbuste à thé, cependant pour ma part je ne suis pas encore satisfait, je voudrais en connaître les propriétés.

On a trouvé par l'analyse, dans le thé chinois, du tannin, une huile volatile, de la cire, de la résine, de la gomme, une matière extractive, des substances azotées, analogues à l'albumine, quelques sels et une alcaloïde qu'on appelle théine et qui est identique avec la caféine.

Notre thé a-t-il toutes les qualités du thé indien, ou non? Voilà, il me semble, ce qui serait important de connaître, et on ne le pourrait sans en faire l'analyse. Si le Gouvernement ne

trouvait pas la chose assez importante pour faire faire cette analyse, est-ce qu'il ne se trouverait pas, dans Québec ou ailleurs, quelques personnes assez amies du bien de ses concitoyens pour se donner le trouble de faire cette analyse, et de faire connaître le résultat de ce travail? Oui, je l'espère, et avant peu nous saurons à quoi nous en tenir sur cette question.

Il paraît, d'après les auteurs qui ont écrit sur le thé, qu'en Chine on fait quatre à cinq récoltes de thé, en mai, juin, juillet et août. La première récolte reste en Chine et se vend très-cher. La seconde est la première qualité exportée, les autres sont de moins de valeur. D'après ces données, je pense qu'ici on devrait récolter le thé en juin ou juillet. Dans ce temps où les chaleurs sont très-fortes, on peut le faire sécher au soleil, après lui avoir fait subir la préparation déjà citée, en l'étendant sur des draps, entre dix heures du matin et trois heures de l'après-midi. J'en ai préparé de cette manière, et je n'ai pas trouvé de différence avec celui préparé sur les feuilles de toile.

Je dois dire, en terminant, qu'une grande quantité de thé a été récoltée dans cette paroisse et les paroisses environnantes.

L. N. GAUVREAU.

Isle-Verte, 6 septembre 1864.

Préparation du tabac.

Monsieur le Rédacteur,

La *Gazette des Campagnes* a publié plusieurs excellents articles sur la culture du tabac. Mais la préparation de cette plante et les soins qu'elle demande après qu'elle est mûre ne paraissent pas avoir été suffisamment traités par vos savants correspondants, puisqu'un grand nombre de vos lecteurs demandent souvent de nouvelles informations sur ce sujet.

Je suis heureux d'avoir trouvé l'occasion de satisfaire, en partie du moins, leur légitime désir en leur faisant connaître la pratique de Mr. Paoli Lathrop, l'un des meilleurs cultivateurs de tabac du Massachusetts, E. U. Ce monsieur cultive le tabac sur une assez grande échelle. Son tabac est très-recherché sur les marchés de Boston et de New-York. Il s'est vendu l'année dernière jusqu'à 50 et même 75 cents la livre. C'est assez dire que M. Lathrop entend parfaitement la préparation du tabac. (1). Laissons le dire lui-même ce qu'il fait:

« Laissez la tête en fleur jusqu'à ce que la graine commence à se former. Cassez la au commencement d'août pour que la tige puisse être coupée 3 semaines après. Quand la feuille du pied se casse le tabac est mûr. Otez tous les rejetons avec soin avant de couper le tabac. On fera bien de faire la récolte 2 ou 3 semaines plus tard. Lorsqu'il est coupé, laissez-le sur la terre seulement pendant 2 ou 3 heures, assez longtemps pour que les feuilles se fanent et s'assouplissent assez pour qu'elles ne se cassent pas dans le transport. En les laissant exposées à un soleil ardent elles deviendraient comme si elles étaient gelées. Elles seraient à peu près perdues.

« Coupez les cotons avec une petite hache, deux rangs à la fois, les pieds de tabac étant placés à côté du rang voisin, de manière à laisser le passage de la voiture qui doit les transporter

(1) Dans le lieu où Mr. L. réside, près de S. Hadley, Mass. on plante le tabac entre le 15 et le 20 juin et on le récolte avant le 10 septembre. Son terreau est très-propice pour cette culture, reçoit 30 grosses charges de fumier par acre avec 200 lbs. de plâtre sur le fumier pour le décomposer plus vite. Il obtient 1200 lbs. par acre. M. Lathrop plante son tabac à 3½ pieds de distance entre chaque rang et 2 pieds 4 pouces entre chaque plant.

au séchoir, deux ou trois heures après.

« Rendu dans le séchoir, chaque pied de tabac est pris de la voiture même par un homme qui s'y tient debout pour le passer à un autre qui se trouve audessus de lui, celui-ci le passant à un troisième audessus, si le séchoir a plusieurs étages. Le tabac s'attache au moyen d'une ficelle que l'on enroule en spirale sur une perche ou gaulle, en mettant un pied de tabac chaque côté, sans faire aucun nœud, d'un bout à l'autre de la perche, ce qui va très-vite. Si la perche a 12 pieds de long, mettez 13 à 15 plants de chaque côté, et placez ces perches à 18 pouces l'une de l'autre de centre en centre. Pendant les premiers jours qui suivent l'entrée au séchoir donnez autant d'air et de lumière que vous pourrez pour empêcher le ressuage qui nuirait beaucoup au tabac. Lorsque ce danger est passé fermez bien le séchoir jusqu'à ce que la cote principale de la feuille soit sèche et qu'elle soit devenue tendre. On doit le laisser ainsi suspendu jusqu'à ce qu'un temps humide ou pluvieux vienne assouplir assez le tabac pour l'empêcher de se casser, lorsqu'on a besoin de le décrocher pour détacher les feuilles des tiges et les mettre en main. Si le tabac se maintient trop longtemps sec dans le séchoir, et qu'on ait besoin de l'empaqueter, on ouvre toutes les ouvertures du séchoir, grandes et petites, dans un temps très-humide, afin de lui donner l'élasticité nécessaire. Le moins qu'on le laisse accroché est 2½ à 3 mois, on peut le laisser même 6 mois si l'on veut, cela dépend du besoin que l'on a de le vendre. On connaît que les feuilles sont dans une bonne condition, lorsqu'elles sont bien souples, c'est à dire que pressées dans la main la poignée paraît élastique. Si la quantité de tabac est considérable, deux personnes peuvent être employées en même temps à détacher les feuilles. L'une que l'on suppose plus entendue détache les meilleures feuilles, c'est alors que le premier choix est plus facile, l'autre personne, qui peut être un enfant, achève de détacher ce qui reste au bas des tiges. C'est alors que l'on met le tabac en *maîns* ou manques de 12 à 15 feuilles attachées fortement par une feuille. On met aussitôt ces maîns en une seule pile de 2 rangées, en croisant de 4 pouces environ les pointes des feuilles. Elles doivent être bien tassées, et recouvertes d'une manière quelconque pour empêcher l'humidité. Si le tabac en tas vient à chauffer, ce à quoi il faut bien prendre garde, on le détasse aussitôt pour l'exposer à l'air pendant peu de temps. L'on passe la main de temps à autre dans les feuilles pour s'assurer qu'elles ne chauffent pas. Au moindre échauffement on ouvre le tas et on l'étend de nouveau. Les maîns qui étaient en dehors se trouvent en dedans et *vice versa*. Quand on est certain que l'échauffement n'est plus à craindre, on le couvre d'une toile et on charge le tas pour maintenir une fermentation lente, qui donne au tabac un meilleur goût.

« Le plus important de l'opération est de s'assurer que la cote ne contient plus d'humidité.

« Quand on est sûr que l'échauffement n'est plus à craindre on procède à la mise en boîte ou en boucaut. La bonne proportion de ces boîtes est de 3 pieds de haut, 2½ pieds de long sur 10 pouces de large (suivant la longueur du tabac), mesure prise en dehors. Ces boîtes sont de planches d'un pouce, blanchies en dehors. On met le tabac par couches, en soumettant chaque couche à une forte pression à l'aide d'un levier. Chaque boîte peut contenir 375 à 400 livres. Ce n'est qu'une année après la mise en boîte que le tabac est parvenu à son plus haut degré de perfection pour être manufacturé en cigars principalement. »

Ce serait le temps de donner une description du séchoir de M. Lathrop, mais l'espace ordinairement laissé à vos correspondants, le cadre étroit de votre Gazette étant rempli, je le donnerai dans le prochain numéro si vous le trouvez bon.

11 septembre 1864

P.

Nous offrons nos remerciements à notre correspondant P. pour les nouveaux détails qu'il nous fournit sur la préparation du tabac, mais nous croyons nécessaire de faire quelques remarques sur la méthode suivie par M. Lathrop.

D'abord nous savons par notre propre expérience que le grand tabac, qui se cultive dans beaucoup de localités du Bas-Canada, et semblable à celui que le Dr. Genand a exhibé, l'an dernier, à Montréal, ne peut se développer et recevoir les soins indispensables, si on ne donne une distance de trois pieds sur quatre aux plants.

M. Lathrop conseille de n'enlever la tête de la plante que lorsque la graine commence à se former; quant à nous nous croyons avec le Dr. Genand et le Révd. M. Côté que le tabac y gagne beaucoup, si cette opération a lieu lorsque le bouquet, qui doit donner les fleurs, paraît sensiblement parmi les feuilles qui l'entourent, et est à peu près à la même élévation qu'elles.

Quant à la description du séchoir de M. Lathrop que nous promet notre correspondant, nous la recevrons avec d'autant plus de plaisir qu'elle pourra être d'une grande utilité à ceux qui se proposent de cultiver le tabac en grand.

Nous accusons réception d'une brochure, intitulée: *Annuaire de Ville Marie*. Cette brochure de 192 pages, contient les renseignements les plus précieux sur les institutions catholiques de Montréal. Ce volume a dû coûter à son auteur, L. A. Huguet Latour, Notaire, un travail et des recherches considérables.

Nous souhaitons à cette brochure, une extension en rapport avec son mérite.

Une correspondance sur l'exhibition du Comté de Kamouraska remise faute de place.

RECETTE.

Quelques conseils sur la manière de faire du bon pain.

(Suite et fin.)

70. Toutes les eaux possibles sont bonnes pour faire le pain, pourvu qu'on ne les verse dans la huche qu'à travers un linge. Il est nécessaire que l'eau soit tiède, mais jamais bouillante, pas même en hiver. Lorsqu'on veut faire le pain à l'eau froide, surtout en été, il faut le pétrir davantage, c'est le moyen de le rendre meilleur.

80. Il faut pétrir toute la pâte jusqu'à ce qu'elle ne tienne plus aux maîns; plus on l'aura pétrie, meilleur sera le pain. Le pétrissage est de la plus grande utilité; ce n'est que par ce moyen que l'on unit intimement la farine à l'eau, union absolument nécessaire pour l'uniformité et la promptitude dans la fermentation.

90. Lorsque la pâte est assez levée, il faut enfourner sans délai; autrement la pâte fermente trop et s'aigrit.

100. On doit veiller à ce que le four ne soit ni trop chaud, ni pas assez, et que la chaleur soit également répandue partout.

110. Les vieux bois qui ont été peints sont dangereux pour chauffer le four; ils donnent au pain une mauvaise qualité.

120. On doit laisser ressuer et refroidir le pain avant de le manger, non seulement pour qu'il ne nuise pas, mais encore pour qu'il dure davantage.

LA FORTUNE.

JEAN D'ARMAGNAC.

(Suite.)

Anne, cependant, dans ces circonstances, ne faisait jamais de remarque, si ce n'est qu'elle rappelait froidement l'époque à laquelle la chose avait été achetée, et qu'ensuite elle regardait longtemps en silence l'objet hors d'usage.

Ce silence et ce retard étaient un supplice pour les enfants. Cependant, le temps approchait où Jean devait aller à Toulouse faire son droit ; il avait eu de longs entretiens avec son oncle Gaston, il avait été encouragé par lui, c'est avec lui qu'il causait du présent et de l'avenir.

— Fais ton droit, disait Gaston, ta mère ne supporterait pas que tu ne le fisses pas, et peut-être qu'en effet tu serais obligé de gagner ta vie. Car, ajoutait-il, depuis que je suis ici, mes revenus ont diminué je ne sais comment ; ta mère a, je crois, fait de mauvais placements, et je lui ai confié tout ce que je possédais ; mais n'enfouis ton âme dans des idées de trafic, cherche la beauté.

— Je ne sais, dit Jean, de quel côté me tourner, dès que je suis seul, ou seul avec vous, mon oncle, je vois les êtres chéris de mon cœur ; mais que faire ? dois-je prendre un pinceau et montrer leurs beaux visages ? dois-je écrire et dire dans quelle relation la beauté se trouve avec ce qui est bien ? dois-je prendre un instrument, être troubadour comme je vous le disais si naïvement, mon oncle, et alors parler ce langage si terrible et si doux de l'harmonie, qui bouleverse notre sang ou qui le règle, et qui va jusqu'à notre âme, dans le plus intime de nous-mêmes, qui nous arrache des larmes ou des soupirs.

— Écoute-toi, ou plutôt écoute ce qui parlera en toi ; la voix mystérieuse, respecte-la ; il arrivera un moment où ta route te sera offerte, entre alors sans calculer les chances du succès, cette question ne te regarde pas. Celui qui nous place dans la route est chargé de nous y diriger.

— Ma mère ne voudra jamais, disait Jean.

— Ta mère ne vient qu'après Dieu, mon fils, disait Gaston.

Les jours se passaient ainsi ; Jean ébauchait tout, un peu de peinture, il écrivait quelques pages et tourmentait son violon impitoyablement.

— Quel esprit inconstant ! disait Anne ; il ne fera jamais rien ; parviendra-t-il seulement à être juge d'instruction, c'est fort douteux !

Quant à Marie, sans cesse occupée de l'intérieur de la maison, en compagnie de sa mère, elle succombait sous le terrible poids d'une contrainte continuelle et douloureuse. Elle avait fini par comprendre que sa mère dissimulait une partie de sa fortune, et elle avait une fois hasardé un mot à ce sujet. Anne avait alors levé sur sa fille des yeux remplis d'un feu dévorant et fixe.

— Pensez-vous, lui dit-elle, que je ne doive pas me priver de tout ; pensez-vous qu'il ne soit pas nécessaire de nous priver tous, si nous voulons vous marier ? Quel homme noble vous prendrait si vous n'aviez au moins un million de dot ? Et pensez-vous qu'un million soit facile à trouver. Un million, un million, un million, répétait Anne d'une voix sèche et vibrante. Ce n'est pas pour autre chose que nous sommes venus habiter ici ; pour vous marier, il faut un million.

Marie aurait voulu mourir pour ne pas entendre parler de ce million. L'idée de son mariage lui faisait horreur ; c'était pour le million de son mariage qu'elle portait des robes trop étroites et trop courtes, c'était pour le million de son mariage que son oncle Gaston, son oncle, aveugle, habitait une espèce de gre-

nier : c'était pour le million de son mariage que Jean, son frère Jean, allait partir pour Toulouse faire son droit et gagner sa vie ; c'était pour le million de son mariage que le salon n'était éclairé le soir que d'une chandelle, et que sa mère portait des robes étroites, usées et démodées ; tout cela, c'était pour le million. Qui donc voudrait d'un million si chèrement conquis et qui donc la prendrait par-dessus le marché ?

Quand elle voyait passer dans la campagne quelques jeunes filles coiffées d'un foulard rouge ou jaune, et marchant lestement en chantant et en cueillant des fleurs le long du chemin, elle pleurait, elle aurait voulu les suivre, être jeune fille aussi, mettre une jolie robe, de petits souliers et une fleur à son corsage. Mais le million ! ce mot retentissait en elle-même au point de lui donner des étourdissements. Le million ! le million !

Un soir, toute la famille était réunie autour de la table ronde qu'éclairait une lampe. Anne, selon son habitude, écrivait ; Gaston, immobile, le coude appuyé sur la table et le menton appuyé dans le creux de sa main, paraissait réfléchir ; Jean lisait et Marie raccommodait le linge de la maison. Tout à coup, en tournant un feuillet, Jean trouva dans le livre une lettre dépliée : c'était celle que Gaston avait écrit à Anne au moment de son arrivée : il la lut et tout à coup repoussa le livre qu'il tenait, et sauta au cou de son oncle :

— Mon oncle ! mon oncle ! s'écriait-il, je ne savais pas, je ne savais pas... vous êtes venu ici pour me sauver, pour sauver mon âme !

Et il pleurait, il riait, tenant dans ses bras Gaston qui pleurait et riait aussi, en cherchant à le calmer.

Anne s'était levée et assistait à cette scène avec une stupeur qui ne lui permit pas de dire un mot.

— Je ne savais pas ! criait Jean, je ne savais pas...

Que ne saviez-vous pas ? dit enfin Anne.

— Cette lettre, dit Jean qui regarda sa mère en face, cette lettre, jamais vous ne m'avez montré cette lettre.

— J'avais mes raisons, dit Anne. Rendez la moi.

— Jamais ! dit Jean, qui la plaça dans la poche de son habit et le boutonna, jamais !

— Souvenez-vous que vous êtes mon fils ! s'écria Anne, et que vous devez m'obéir.

— Souvenez-vous, s'écria Jean, que vous devriez être ma mère et ne pas étouffer mon cœur. Viens Marie, s'écria-t-il, viens, allons mendier sur les chemins plutôt que de rester ici.

Marie s'était jetée à genoux et priait en fondant en larmes effrayée au point de croire que Jean tuerait sa mère.

— Mon fils, vous êtes coupable, dit Gaston qui prit Jean par le bras ; demandez pardon à votre mère.

— Je vous demande pardon de mon emportement, ma mère, dit Jean, mais je vois que nous sommes séparés pour toujours. Les révoltes de mon âme, à la pensée de ce que vous voudriez faire de moi, sont trop terribles pour que je puisse jamais vous satisfaire. Gagner de l'argent, vivre et mourir, ici, sous ce toit, sans espoir, sans amour, sans air, sans lumière, c'est impossible ! Mon sang se desséchait dans mes veines, il me faut de l'espace, de la lumière et du soleil, il me faut aimer ! Voyez ! ma sœur Marie ! a été moins forte que moi ; déjà, oh ! déjà, s'écria Jean en éclatant en sanglots, déjà elle n'aime plus ! elle s'attache à votre robe, elle se cache derrière vous. Oh ! Marie ! Marie ! s'écria Jean. Et voyant qu'elle ne répondait pas, il s'enfuit en pleurant.

— Mon frère, dit Anne à Gaston, si c'est là le résultat de vos longues conversations avec Jean, il est peu satisfaisant. Je n'ai pas, je pense, besoin d'insister là-dessus, vous devez le reconnaître.

— Ma sœur, dit Gaston en se retirant, je suis loin d'être aussi

mécontent que vous de l'emportement de Jean.

— Mon fils, dit Anne, le lendemain matin, en voyant paraître Jean, vous m'avez dit hier que nous étions séparés pour toujours. Séparons-nous donc, je vous en prie... Avez-vous des moyens d'existence? ajouta-t-elle avec un sourire qui glaça Jean, avez-vous un état? pouvez-vous suffire à vous-même? car je ne vous rendrai des comptes qu'à votre majorité, vous le savez... En tous cas, retirez-vous, restez dans votre chambre jusqu'à ce qu'il vous plaise de vous soumettre à mes ordres... à mes désirs.

Jean sortit sans parler.

Ce soir-là, quand tout le monde fut endormi, Marie se leva, et voyant sous la porte de sa mère un rayon de lumière, elle s'arrêta, fit un signe de croix :

— Il faut, se dit-elle, que ma mère fasse grâce à Jean, et qu'elle lui permette de faire ce qu'il veut. Moi, eh bien! mais je ferai tout ce qu'il voudra. Et rassemblant tout son courage, elle entra.

En entrant dans cette chambre, Marie poussa un cri; un autre cri lui répondit, et il y eut un bruit sourd, plus un silence, et la voix d'Anne se fit entendre sourde et entrecoupée. La nuit se passa ainsi.

Jean dormait.

Et Gaston disait :

— Mon Dieu, rendez-moi la vue. Que faire? que puis-je faire? Mon infirmité me rend esclave; je ne puis rien et j'ai donné, donné tout ce que j'avais à cette femme, à cette mère! Oh! mon Dieu, disait Gaston, mon Dieu; et il passait ses mains sur ses yeux et pleurait.

Le lendemain de ce jour, Anne parut comme à l'ordinaire. Jean la trouva comme de coutume assise à son secrétaire, tandis que Marie travaillait près d'elle. Marie était pâle, et un léger tremblement agitait ses mains. Quand son frère entra, elle leva les yeux sur lui: mais, ayant rencontré le regard de sa mère, elle baissa la tête sur son ouvrage, et des larmes tombèrent de ses yeux sur les bas qu'elle raccommodait.

— Ma mère, dit Jean, il est nécessaire que je gagne bientôt ma vie, je vais avoir vingt ans; il faut que j'aie un métier. Avant d'avoir fait mon droit, et d'être ensuite magistrat, il faudra de longues années. Je ne puis pas attendre, je veux gagner ma vie. Marie viendra avec moi. Marie, Marie, dont le visage était brûlant, veux-tu venir avec moi?

En ce moment, Gaston entra. Jean fut à lui, et l'embrassa :

— Écoutez, mon oncle, s'écria-t-il, il faut que je parviennne à gagner ma vie, et pourvu que j'aie quelques heures de loisir, je serai heureux. Voudrez-vous venir avec moi? Marie ne m'a pas répondu :

— Mon pauvre enfant? s'écria Gaston.

— Qui sait, mon oncle, c'est peut-être assez d'un violon pour faire fortune, dit Jean avec feu: qui sait si avec cela je ne parlerai pas au cœur des hommes? qui sait si je ne trouverai pas des notes qui toucheront le plus profond de leur âme? Qui sait? peut-être qu'il y a moyen de réveiller ceux qui dorment au fond d'eux-mêmes, et si cela arrive, comme ils seront reconnaissants?

Anne s'était levée; son regard froid et le sourire de mépris qui contractait ses lèvres arrêtaient Jean.

— Vous êtes fous, dit-elle, faites-vous soigner; il serait curieux de voir un aveugle et un enfant cherchant leur vie de par le monde. Résolvez-vous, le plus facile est encore, je crois, de rester.

Jean sortit et Gaston resta; mais dès que Jean eut fermé la porte, Marie se leva et tomba à genoux devant sa mère.

— Ma mère, ma mère! je vous en prie, s'écria-t-elle, laissez Jean maître de lui-même; donnez-lui de quoi vivre, je ne dirai

rien, vous savez que je le sais, vous savez que j'ai vu, vous ne pouvez refuser, j'ai vu.

A ce mot, Anne posa sur la bouche de sa fille une main nerveuse, et Marie, à demi-évanouie, se renversa sur une chaise, tandis que Gaston cherchait à tâtons à rencontrer la main de l'enfant. Il ne pouvait parler, il ne pouvait voir, mais il sentait qu'il était spectateur d'une scène terrible, et le silence de Marie l'effrayait.

— Qu'as-tu vu? dit-il enfin.

— Elle a vu dans mes yeux que je pardonnais à Jean, dit Anne d'une voix que l'émotion étouffait encore, est-ce cela que vous avez vu?

Gaston ne pouvait voir ni le regard ni le geste dont Anne accompagnait cette demande.

— Est-ce donc cela que vous avez vu, ma fille? dit-il.

— Oui, dit Marie.

— Allez, mon frère, dit Anne, annoncer à mon fils cette bonne nouvelle, je n'ai rien à refuser à Marie.

Il y eut un silence terrible, pendant lequel Anne et Marie s'observèrent.

Puis Anne s'assit tout à coup en disant :

— Vous ne sortirez plus de cette chambre, jamais, jamais! c'est tout ce que je ferai contre vous, et je veillerai à ce que vous ne soyez jamais seule avec les autres.

Anne resta silencieuse; confondue, étonnée d'elle-même, elle regarda sa fille, qui était pâle et muette. Un mouvement, le dernier, souleva son cœur en faveur de cette enfant, de Jean dont elle entendait la voix dans la maison. Je ne sais quel mouvement de tendresse frémit encore en elle; mais ses yeux se reportèrent sur la cheminée, où brillait une pièce d'or, et de là sur un endroit du plancher qu'elle regarda fixement; la fixité et le froid de ce regard fut comme une triple barre de fer apposée sur cet endroit. Puis ses yeux fixes s'arrêtèrent ensuite sur la porte d'entrée, et rivèrent pour ainsi dire ses gonds.

Marie se sentit perdue, et fondit en larmes.

— Vous le voyez, dit Anne, votre indiscrétion m'oblige à des rigueurs.

Anne était arrivée à ce point où la passion éclate dans les faits extérieurs. Jamais elle ne se serait crue capable de sacrifier ses enfants: une circonstance imprévue, un rien avait mis sa fille dans le secret de sa vie, elle sacrifiait sa fille. La passion avait agi sourdement pendant des années. Anne pouvait se dire: C'est mon secret, je fais mon devoir; mais elle n'était pas maîtresse des conséquences, elle venait de livrer le dernier combat, elle était vaincue, si profondément, qu'elle avait dit à sa fille :

— Votre indiscrétion m'oblige à des rigueurs.

Comme le voleur qui entre dans une maison pour y voler cent francs, et qui, trouvant des témoins de son vol, les tue, et dit: S'ils n'avaient point été là, je ne serais pas devenu assassin, sans doute qu'il était assassin en entrant, n'eût-il tué personne.

Une passion n'est pas isolée, elle porte en elle toutes les autres: un crime n'est pas isolé, il porte en lui tous les autres, il suffit d'un mot, de la plus petite circonstance, comme d'une étincelle sur de la poudre, pour qu'il éclate comme une grenade et projette autour de lui tout ce qu'il portait en lui-même; ses frères, ses fils! pour qu'il tue, pour qu'il déchire, pour qu'il dévaste, avec fureur, et nul ne sait où il s'arrêterait, si la loi n'avait mis en travers de sa route l'effroyable couteau inventé par Guillotin.

(A continuer.)

FIRMIN H. PROULX,
Propriétaire-Gérant.

(Extrait du livre de M. S. Drapeau.)

COLONISATION.

Comté de Kamouraska.

Le comté de Kamouraska est le plus riche comté de la région, tant par la valeur de la propriété foncière que par celle de ses produits agricoles et de l'industrie.

Le sol est excellent, et consiste en terre grasse et noire, en marne jaune, et en un mélange d'argile et de sable; vers le fond des seigneuries, dit l'auteur de la *Topographie du Canada*, il perd de sa bonté et de sa fertilité et devient montagneux.

Ce comté est en grande réputation pour la bonne qualité de son beurre qui est très-estimé à Québec. Plusieurs goélettes partent de Kamouraska, chaque année, pour transporter en cette ville de grandes quantités de provisions, telles que céréales, animaux vivants, volailles, beurre, œufs, sucre et planches.

La population du comté s'élève à 21,058 habitants dont 20,977 sont franco-canadiens. On y possède 182,327 acres de terre dont 104,503 sont en parfait état de culture.

Les îles de Kamouraska qui sont en front de la seigneurie de Kamouraska, ne sont d'aucune valeur, étant des rochers presque nus ou couverts de bruyères et de quelques petits arbres; elles servent d'abris, cependant, aux petits bâtiments qui s'y réfugent. Plus loin, en descendant, se rencontrent les îles des Pèlerins, qui avoisinent les groupes dont j'ai parlé.

Il y a plusieurs lacs très-poissonneux, et de nombreuses petites rivières qui sillonnent l'intérieur des cantons; ces derniers sont d'une médiocre importance commerciale, à l'exception toutefois de la Rivière-Ouelle dont la source se trouve dans la chaîne de montagnes d'où elle serpente jusqu'au fleuve dans lequel elle va se perdre. Autrefois, à l'entrée de cette rivière, dans le St. Laurent, on y faisait la pêche du marsouin d'une manière très profitable.

Le comté de Kamouraska possède dans son chef-lieu, beau et florissant village de Kamouraska situé à 90 milles de Québec, une Prison et une Cour de Justice où se tiennent périodiquement les assemblées de la Cour criminelle, supérieure et de circuit.

Dans une autre partie du comté, à Ste. Anne de la Pocatière, fonctionne une Ecole d'Agriculture théorique et pratique, avec ferme expérimentale, destinée à former une nouvelle génération de cultivateurs instruits et mieux préparés à développer les immenses richesses renfermées dans le sol de notre beau pays. Cette institution est fréquentée par 18 élèves. M. l'abbé Pilote en est le fondateur et l'inspirateur, puissamment aidé par les autres membres de la Corporation du Collège qui ne vivent que de la même amour pour le bien public.

La colonisation n'est pas aussi active dans ce comté qu'alla l'est dans les comtés que nous venons de voir. Il n'y a, proprement dit, que trois centres de colonisation qui soient quelque peu sérieux: Woodbridge, Augmentation de St. Denis et la worth.

Le canton Woodbridge, qui contenait 36 familles ou 172 âmes, en 1851, renferme aujourd'hui 93 familles ou 500 âmes. Les défrichements, qui ne s'élevaient alors qu'à 397 acres, ayant produit 1,347 minots de grains et 5,162 minots de patates, en tout 6,509 minots, comptent aujourd'hui pour 1,420 acres en culture, ayant donné 5,160 minots de grains et 7,733 minots de patates, formant en tout une récolte de 12,893 minots et 108 tonneaux de foin. La propriété foncière est évaluée à \$30,211. Un chemin part de Saint-Paschal et va aboutir à l'intérieur du canton, mettant en communication facile les familles établies dans le premier rang de ce canton, au nord-est de la route, avec les établissements du fleuve. M. Martin, conducteur des travaux de ce chemin, dit que le sol est propre à l'agriculture dans toute son étendue; le bois est mêlé, mais l'érable domine vers le haut du canton. Il est d'opinion que les terres deviennent meilleures à mesure qu'on avance vers le sud.

Le deuxième centre, est la nouvelle paroisse du Mont-Carmel, située dans l'augmentation du fief de St. Denis, laquelle possède un prêtre résidant depuis l'année dernière. L'église et le presbytère sont bâtis sur le 6e rang des concessions du dit fief St. Denis. Quoiqu'une partie de cette nouvelle paroisse, le centre, se trouve déjà ancienne de 20 années, cependant ce village n'a commencé à figurer, comme centre séparé, que dans le dernier recensement, celui de 1861.

Notre Dame du Mont-Carmel est située derrière les montagnes ou coteaux qui se trouvent sur le haut du cinquième rang; mais vers l'Est la vue du fleuve se fait apercevoir à travers la coupe des montagnes, et cette vue en fait un site tout-à-fait agréable par la variété de ses alentours. Cette paroisse renferme aujourd'hui 98 familles ou 598 habitants, tous d'origine canadienne-française. Le sol est médiocre, quoique peu rocheux, et d'une surface irrégulière. Les habitants sont échelonnés sur la route, courant au sud, formant trois noyaux ou villages particuliers qu'ils ont dénommés la *Montagne*, *Lichepain* et *Bayonne*. Le village de l'église est situé dans le premier centre. L'appellation de liche-pain, liche-pain comme les gens disent, doit certainement disparaître aujourd'hui, puisque le blé paraît être assez abondamment cultivé dans l'endroit. Quant à Bayonne, elle m'a paru offrir un noyau de colonisation plus actif, et les défrichements vont bientôt atteindre l'étendue de ceux de son voisin, *Lichepain*, quoiqu'elle n'ait que la moitié de l'âge de ce dernier centre, environ dix ans.

L'étendue possédée est de 8,198 acres dont 1,232 acres sont cultivés, lesquels ont produit 5,245 minots de grains et 7,197 minots de patates, en 1860, formant en tout 12,442 minots et 152 tonneaux de foin. La valeur du bétail, qui compte pour 1,068 têtes, s'élève à \$9,988. La propriété foncière est évaluée à \$48,350. Il y a un bureau de poste établi à Mont-Carmel depuis 1862, et la maille y arrive trois fois par semaine. Le chemin de Mont-Carmel part de la sei-

gneurie de Saint-Denis et va aboutir au Lac de l'Est, à la ligne provinciale; il est ouvert pour les voitures d'Étié jusqu'au chemin l'aché; le reste du chemin, environ 9 milles, est seulement défriché. Les habitants de N. D. du Mont-Carmel ont fait de généreux sacrifices durant ces dernières années, malgré leur pauvreté pour la construction d'un magnifique presbytère et autres améliorations nécessaires pour la demeure permanente d'un Prêtre au milieu d'eux. Une terre a été acquise par la nouvelle fabrique pour l'usage du Curé.

Le dernier centre de colonisation se trouve dans le canton Ixworth, situé en arrière de la paroisse de Ste. Anne. Cette nouvelle paroisse en voie de formation a pour vocable St. Onézime; et elle est desservie par un prêtre du Collège Ste. Anne. Saint-Onézime renferme aujourd'hui 86 familles ou 784 habitants, lesquels possèdent 2,911 acres de terre en état de culture qui ont produit 4,356 minots de grains et 6,194 minots de patates, en 1860, formant en tout 10,550 minots et 184 tonneaux de foin. La valeur du bétail, au chiffre de 970 pièces, est estimée à \$9,850; celle de la propriété foncière à \$41,278. Un chemin part de Sainte-Anne pour traverser ce canton jusqu'au chemin-l'aché. Il existe plusieurs pouvoirs d'eau dans les environs du chemin actuellement ouvert, et à peu de distance, au sud-ouest, se rencontre un grand lac, long de trois milles sur une largeur d'environ un mille et demi, lequel est très-poissonneux.

(A continuer.)

ANNONCES.



BOIS ET FORÊTS.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE
Québec, 2 Septembre, 1864.

AVIS est par les présentes donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans le Territoire St. Maurice, aura lieu au Bureau de l'Agent des Bois de la Couronne, Trois Rivières, le QUATRE d'OCTOBRE prochain.

Conditions de la Vente.

Premièrement—Les limites, suivant leur étendue supposée, plus ou moins, seront offertes en vente, par encan public, à tel point d'enchère, outre le rente foncière ordinaire, que pourra déterminer le département des Terres de la Couronne.

Les limites seront adjudgées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la rente foncière de la première saison devront être payés, dans chaque cas immédiatement après l'adjudication.

Secondement.—Les personnes à qui les limites seront adjudgées, seront tenues de faire tirer les lignes des limites, à leurs propres frais, lorsque cela sera nécessaire,

conformément aux instructions qui devront être émanées par le Département des terres de la Couronne.

Troisièmement.—Toutes les limites, dont il sera disposé seront sujettes à une charge annuelle, au profit du Fonds du Chemin de St. Maurice, à raison de quarante piastres par cinquante milles carrés d'étendue; cette charge devant être payée chaque saison préalablement à l'émanation de la licence.

Quatrièmement.—Les licences seront émises, en faveur des adjudicataires, dans l'espace d'un mois, à compter de la date de vente.

Cinquièmement.—Sous tous autres rapports, les limites seront soumises aux règles générales, concernant les bois, maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

Pour toute information sur les limites qui doivent être offertes en vente, on pourra s'adresser au Bureau de l'Agent des Bois, Trois-Rivières, le ou après le DIX du courant.

ANDREW RUSSELL,
Ass.-Commissaire.

15 sept. 1864.



CONTRAT DE LA MALLE

DES soumissions, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues, à QUÉBEC, jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 16 SEPTEMBRE, pour le transport des Malles de Sa Majesté, en un contrat proposé pour quatre ans, une fois par semaine, aller et retour, entre l'ISLE-AUX-GRUES et MONTMAGNY en été, et l'ISLE-AUX-GRUES et PANSE A GILLES en hiver, depuis le 1er octobre prochain.

Le transport des malles doit être fait en chaloupe ou en canot, ou à pied.

Les malles laisseront l'Isle-aux-Grues tous les vendredis, aux heures requises de temps à autre, et devront se rendre à Montmagny ou à l'Anse à Gilles, suivant la saison, en douze heures de temps lorsqu'il sera possible de le faire.

Les malles laisseront Montmagny ou l'Anse à Gilles après l'arrivée des malles de Québec et de la Rivière-du-Loup, et devront retourner à l'Isle-aux-Grues le plus tôt possible.

Des avis imprimés, contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat proposé, peuvent être vus, et des blancs de soumission obtenus aux bureaux de Poste de l'Anse à Gilles, Montmagny et l'Isle-aux-Grues, ou au bureau du sousigné.

WILLIAM G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, }
Québec, 27 août 1864. }

MACHINES A COUDRE DE PARKER.

LES soussignés ont actuellement en mains plusieurs Machines à coudre, manufacturées par M. Parker, de Boston. Leur mécanisme et leurs accessoires ayant été perfectionnés tout récemment, les coutures qu'elles font sont de beaucoup préférables à celles faites par d'autres machines du même genre. Des attestations pourront en être fournies par de nombreux certificats imprimés en brochure, et que les soussignés pourront fournir aux personnes qui en feront la demande.

Pour la vente, conditions libérales.

GOSSELIN & DION,

15 sept. 1864.

Marchands,

Ste. Anne de la Pocatière.



LIGNE DE LA MALLE ROYALE.

De Québec à Gaspé, Paspébiac, Dalhousie, Miramichi, Shédiac et Pictou.



Le puissant Steamer neuf en fer à hélice et de première classe,

LADY HEAD,

W. DAVISON, Maître,

Laissera le

QUAI ATKINSON,

Mardi, le 20 Sept.,

A QUATRE heures P. M.

Arrétant aux ports ci-dessus en allant et en revenant.

PRIX DU PASSAGE ET DU FRET:

	1re cl.	2e cl.	Fret p. baril
Québec à Gaspé,	\$12,00	\$4,00	50 cents
“ à Paspébiac,	13,00	5,00	50 “
“ à Dalhousie,	15,00	6,00	50 “
“ à Miramichi,	18,00	7,00	50 “
“ à Shédiac,	19,00	7,50	60 “
“ à Pictou,	20,00	8,00	60 “

Les prix sont les mêmes à partir des Ports ci-dessus à Québec.

Tout le bagage est au risque des propriétaires.

Les lits ne sont pas retenus si on ne paie d'avance au bureau.

Ceux qui ont des chargements à expédier sont requis de les faire déposer à 6 heures du matin sur le quai, et de faire passer leurs entrées à la Douane avant midi, le jour de départ.

Pour de plus amples détails s'adresser à
F. BUTEAU,
Agent,

Québec, Quai Atkinson, rue St.-Jacques.
15 septembre 1864.

MM. BÉLAGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent—Coutellerie de Rodgers—Ustensils de ménage—Quincaillerie de toute sorte, etc., etc.

AUSSI:

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à l'huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Ils sont heureux d'offrir en même temps leurs remerciements à leurs nombreux amis.

Québec 9^e. rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

Marchandises Nouvelles.

Étoffes à Soutane.

MERINOS DOUBLES (Tissus de laine.)
Paramatas idem.
Sate idem.
Serge idem.
Drap d'été idem.

Ceintures de laine. Etoffes à ceintures.

TWEEDS Ecosais pour le printemps et l'été.

Tissus français (nouveautés) pour Habits et Pantalons.
Tweeds de Manufactures Canadiennes.

Toile fine d'Irlande.

LES soussignés viennent d'ouvrir six caisses de Toile Fine, qu'ils offrent en vente, à des prix très réduits.

Chemises, Cols, etc.

LES soussignés viennent de recevoir un grand assortiment de Chemises blanches et de couleurs.

—AUSSI—

Une grande variété de Cols et de Cravates, dans le dernier goût.

Tapis, etc.

Tapis Impérial, Tapis Tapiserie, Tapis Ecosais, Tapis Union, Tapis Fil, Tapis Manille, Tapis Toile Cirée, Tapis pour escaliers, Toile cirée pour tables, Damas, Moires.

En vente chez

A. HAMEL et FRÈRES,

15 août 1864. Québec, Rue Sous-le-Fort.

PARRATONNERIE CANADIENNE.

Protégez votre vie et vos propriétés.

Une des premières lois de la nature humaine est celle qui ordonne de protéger sa vie et nos propriétés; jusqu'à ces derniers temps, l'homme a mis à contribution son temps, son argent et son génie pour l'amélioration de toutes les branches d'industrie, depuis la simple brouette jusqu'à la puissante machine à vapeur, sans songer pour un instant au moyen de protéger sa vie et ses propriétés contre le terrible danger auquel l'expose l'électricité atmosphérique. Que de vies se perdent, que de propriétés détruites chaque année par cette puissance invisible! Pourquoi ne pas s'en défendre, quand on peut le faire pour une bagatelle; cette dépense n'est pas seulement pour un an, mais pour la vie.

Nous offrons donc au Public Canadien des Parratonneries de la meilleure qualité, qui lui seront d'une protection sûre lorsqu'ils seront employés avec les précautions nécessaires. Ses Parratonneries susdites ont été examinées par la plupart des hommes de sciences du Canada.

Toutes commandes adressées à Mr. Edmond Gélinas, aux Trois-Rivières, seront exécutées sous le plus court délai et à des conditions faciles.

G. GELINAS & Cie.

IMPORTANT POUR LES CULTIVATEURS

SUPER-PHOSPHATE DE CHAUX DE COE.

PRÉPARATION SUPÉRIEURE D'OS MOULUS

ENGRAIS SANS ÉGAL

Pour toutes les plantes de Jardins et des Champs.

Il fait mûrir les moissons de 10 à 20 jours plus tôt, et accroît merveilleusement le produit.

Prix, \$50 le tonneau, mis en quarts contenant à peu près 250 livres chaque; aussi en boîtes d'environ 30 livres, à \$1 chaque.

Manufacturé à vendre par ANDREW COE, propriétaire. Bureau à Toronto, No. 3, Salle Masonique, Rue Toronto. Bureau à Montréal, No. 38, rue St. François-Xavier.

E. L. SNOW, Agent général.

1er avril 1864.

J. P. GENDRON, Marchand-Horloger,

No. 9, Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.

15 mars 1861.

ECOLE D'AGRICULTURE DE STE. ANNE

CONDITIONS D'ADMISSION.

Pour être admis, les aspirants doivent 1o. Présenter les meilleurs témoignages de moralité et de bon caractère; 2o. Avoir au moins seize ans; 3o. Savoir lire et écrire la langue française, et les quatre premières règles de l'arithmétique.

PRIX ET MODE DE PAIEMENT.

Vingt-quatre piastres par année payables d'avance, moitié en entrant et le reste au 1er février. Un semestre commencé est dû tout entier, même en cas de sortie ou d'absence. Cette somme est pour l'instruction, le droit à la bibliothèque, l'usage des outils et instruments, et le lit complet excepté les draps.

Les livres, le papier et autres articles de bureau seront fournis, sur la demande des parents, au prix des mêmes objets chez les marchands de Québec. Prix, environ \$1 à \$2.

Le blanchissage et le raccommodage sont à la charge des parents, comme la pension. Prix, environ \$0.50 par mois.

Aucun uniforme n'est prescrit. On désire cependant qu'ils aient une redingote ou surtout noir les jours de dimanche et de fête. Il faut des habits communs de rechange pour les travaux de culture, et deux paires de draps avec des serviettes.

Le pensionnat est tenu par Madame Vve. Ed. Ouellet, sous la surveillance immédiate du professeur et sous le contrôle de l'Ecole. Prix, \$6.00 par mois, payables invariablement d'avance.

F. X. MÉTHOT, Ptre.,

1er Sept. 1864. Directeur.

La rentrée des Elèves n'est pas encore fixée; elle sera annoncée dans les journaux.

A VENDRE



A St. Pacôme, comté de Kamouraska, un magnifique cheval, GRAND TROTTEUR, faisant un mille en 2 minutes et 35 secondes, âgé de sept ans.

Pour plus de détails s'adresser à Joseph Pelletier, ou à M. le Curé du lieu. 1er août 1864.

UN certain nombre d'exemplaires de la Gazette des Campagnes, comprenant une série complète des numéros de la 2me année, ayant été brochés, sont à vendre à cette imprimerie, au prix réduit de \$1 le volume.

On peut aussi se procurer ce volume à Québec, chez MM. HARDY & MARCOTTE, libraires.

A VENDRE à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes, EN GROS ET EN DÉTAIL, aux prix de Québec :

LIVRES D'ECOLE,

ETC., ETC., ETC.

F. A. ST. LAURENT
IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE

FRANÇAISE, ANGLAISE, ALLEMANDE ET AMERICAINE,

No. 15, Rue des Fossés, No. 15, ST. ROCH—QUÉBEC.



F. A. St. L. a constamment en mains :

Ferronneries de tous genres — Ferrures de maisons — Outils pour les ouvriers — Glaces de miroirs — Couleurs sèches et à l'huile — Vitres — Mastie — Huile pour peinture — Pinceaux — Brosses — Ferblanc — Tôle — Fusils — Pistolets — Poudre — Plomb — Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce magasin un assortiment complet d'instruments pour l'agriculture.

A vendre en gros et en détail. 1er août 1864.

E. BALZARETTI,
MARCHAND DE TABAC,

No. 10, Rue des Fossés, No. 10 ST. ROCH—QUÉBEC,

Importateur de Pipes en bois, Calumets, Tabatières, Cigares, articles de fantaisie, etc., etc., etc.

Constamment en mains un grand assortiment de tabacs à priser, à fumer et en feuilles, à vendre en gros et en détail.

1er août 1864.

J. B. C. HEBERT,
Notaire et Agent,

TIENT son Bureau, à QUÉBEC, No. 16 rue STE. FAMILLE (Côte de Léry). Haute-Ville.

1er déc. 1863.

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY, près de l'Eglise.



M. POURTIER,
CHIRURGIEN DENTISTE,

de la Faculté de Médecine de Paris, No. 15, Rue St. Jean, en face de la Rue du Palais, Québec.

ED. GINGRAS & Cie.,
(CI-DEVANT ED. GINGRAS)

FABRIQUANTS DE VOITURES

DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL.

No. 20, Rue Ste. Ursule, Haute-Ville, Québec.

L. J. G. et Cie. ont toujours un grand assortiment de voitures d'été et d'hiver.

GAZETTE DES CAMPAGNES.

1864

OCTOBRE.

1864

Le Soleil entre au Scorpion le 23 à 3 heures 21 minutes du matin.

Premier quartier, le 8 à 10 heures 52 minutes du matin
 Pleine lune, le 15 à 1 heure 30 minutes du matin
 Dernier quartier, le 22 à 6 heures 42 minutes du matin
 Nouvelle lune, le 30 à 10 heures 43 minutes du matin

SEMAINE.		FETES RELIGIEUSES.	L.	SOL.	ET C.
Samedi	1	fb St Rémi	6	10	50
DIMAN.	2	b XXI après Pent. St. Rosaire. SOLENNITÉ DE ST MICHEL. Kyrie de 2 cl. Aux II Vêpres mém. du St. Rosaire, et du dim. Salut	6	12	48
Lundi	3	b SS Anges Gardiens (2)	6	13	47
Mardi	4	b St François d'Assise	6	15	45
Mercredi	5	tr SS Placide, etc	6	17	43
Jeudi	6	b St Bruno	6	18	42
Vendredi	7	fb St Marc	6	20	40
Samedi	8	b Ste Brigitte	6	21	39
DIMAN.	9	b XXI après Pent. Maternité de la Ste Vierge. Kyrie de la Ste Vierge. Aux Vêpres mém du dim. et du suivant.	6	23	37
Lundi	10	fb St François de Borgia, conf. non pont.	6	25	35
Mardi	11	tr SS Denys, etc	6	27	33
Mercredi	12	tr De la férie	6	28	32
Jeudi	13	fb St Edouard	6	30	30
Vendredi	14	r St Calixte	6	32	28
Samedi	15	b Ste Thérèse	6	33	27
DIMAN.	16	b XXII après Pent. Pureté de la Ste Vierge. Kyrie de la Ste Vierge. Aux Vêpres mém. du dim. et du suivant	6	34	26
Lundi	17	fb Ste Hedwidge, veuve	6	36	24
Mardi	18	r St Luc	6	37	23
Mercredi	19	b St Pierre d'Alcantara	6	39	21
Jeudi	20	b St Jean de Kenty	6	40	20
Vendredi	21	fb St Hilarion	6	42	18
Samedi	22	fb De l'Immaculée Conception	6	44	16
DIMAN.	23	b XXIII après Pent. Patronage de la Ste Vierge. Kyrie de la Ste Vierge. Aux II Vêpres mém. du suivant et du dim.	6	45	15
Lundi	24	b St Raphael, Archange	6	47	13
Mardi	25	tr SS Chrysante, etc	6	49	11
Mercredi	26	tr St Evariste	6	50	10
Jeudi	27	tr De la Vigile	6	52	8
Vendredi	28	r St Simon et St Jude	6	54	6
Samedi	29	fb De l'Immaculée Conception	6	55	5
DIMAN.	30	vr XXIV après Pent. Kyrie et Vêpres du dim.	6	57	3
Lundi	31	trv Jeûne. De la Vigile	6	58	2

Température—Du 1er au 8 octobre, la majeure partie de cette durée sera de beau temps—Du 9 au 15, fréquentes ondées durant cet intervalle—Du 16 au 22, beau toute cette durée—Du 23 au 31, vent et pluie presque toute cette durée.—Le Petit Almanach du Bas-Canada

Cour du banc de la Reine—Au criminel—Kamouraska, 21 octobre

Jurisdiction civile—Cours supérieures—Québec, du 1er au 5 octobre. Montréal, du 17 au 27 octobre. Kamouraska, Montmagny et Chicoutimi, du 13 au 19 octobre.

Cour de circuit—Québec, du 20 au 25 octobre. Montréal, du 10 au 15 octobre. Kamouraska, Montmagny, Lotbinière (Ste Croix), Chicoutimi, du 7 au 12 octobre. Percé, du 15 au 24 octobre. Maskinongé, du 21 au 28 octobre.

AUX RETARDATAIRES.



Nous prions les personnes qui nous doivent pour abonnements à la Gazette des Campagnes de nous faire tenir le prix de l'abonnement au plus tôt, soit à notre Bureau ou entre les mains de MM. les agents de la Gazette.

Les personnes qui désirent s'abonner à la Gazette des Campagnes, doivent mentionner depuis quelle date.

Les abonnements datent du 1er de Novembre et du 1er de Mai. Les avis pour discontinuation doivent être adressés à ce Bureau un mois avant l'expiration de l'abonnement.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
 DU
 CANADA.

District de Québec et la Rivière-du-Loup

De Québec à la Rivière du Loup.

	Malle	
POINTE LEVI	8-40 A M	1-30 P M
Hadlow	8-50	1-40
Chaudière Junction	9-10	2-00
St Jean Chrysostôme	9-20	2-15
St Henri	9-30	2-25
St Charles	9-45	2-50
St Michel	9-55	3-15
St Valier	10-05	3-30
St François ou Berthier	10-15	3-45
St Pierre	10-25	3-50
ST THOMAS	10-40	4-15
Cap St Ignace	10-55	4-40
L'ISLET	11-10	5-00
Trois Saumons	11-15	5-20
St Jean Port Joli	11-25	5-35
St Roch	11-45	5-55
STE ANNE	12-05	6-15
Rivière Ouelle	12-15	6-35
St Denis	12-30	6-55
ST PASCAL	12-40	7-10
Ste Hélène	12-55	7-30
St Alexandre	1-10	7-55
RIVIERE-DU-LOUP	1-40 P M	8-25 P M

De la Rivière du Loup à Québec.

	Malle	
RIVIERE-DU-LOUP	2-30 P M	5-00 A M
St Alexandre	3-00	5-36
Ste Hélène	3-15	5-57
ST PASCAL	3-30	6-15
St Denis	3-45	6-30
Rivière Ouelle	3-55	6-45
STE ANNE	4-10	7-09
St Roch	4-25	7-30
St Jean Port-Joli	4-45	8-02
Trois Saumons	4-55	8-22
L'ISLET	5-05	8-34
Cap St Ignace	5-20	9-12
ST THOMAS	5-35	9-40
St Pierre	5-45	10-00
St François, ou Berthier	5-55	10-10
St Valier	6-10	10-30
St Michel	6-20	10-45
St Charles	6-30	11-15
St Henri	6-50	11-47
St Jean Chrysostôme	7-00	12-07
Chaudière Junction	7-10	12-23
Hadlow	7-30	12-51
POINTE LEVI	7-40 P M	1-00 P M

C. J. BRYDGES,
 Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,
 Surintendant local.

15 juillet, 1864.